

# DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 6 janvier 2015

### Saisie record d'amphétamines par les douaniers de Bayonne

Le 4 janvier 2015, les douaniers de Bayonne ont saisi 105 kg d'amphétamines sous forme de pâte dans la voiture de deux hollandais lors d'un contrôle au péage de Biarritz-La Négresse. La marchandise est estimée à plus de 1,6 millions d'euros sur le marché de la revente au détail des stupéfiants.

Dès l'ouverture du véhicule, les douaniers identifient une odeur très forte caractéristique de celle des amphétamines. Derrière les fauteuils du passager et du conducteur, ils découvrent des sacs en toile à l'intérieur desquels se trouvent de nombreux paquets thermosoudés contenant une matière molle blanchâtre. Au total, 100 paquets d'amphétamines répartis dans 4 sacs sont saisis pour un poids total de 105 kg.

Les deux individus ont été placés en retenue douanière puis remis au service de police judiciaire de Bayonne.

En 2013, la douane française avait saisi 215 kg d'amphétamines sous forme de poudre ou de pâte et près de 5 000 cachets de cette même drogue.

Le 16 décembre dernier, les douaniers de la brigade de Bayonne avaient saisi 870 kg de résine de cannabis dans un chargement de pommes de terre.



#### Contacts presse :

Nicolas Barraud, Service de presse : 01 57 53 42 11

Simon Decressac, Directeur régional des douanes de Bayonne : 09 70 27 58 31

Luc Verger, Direction régionale des douanes de Bayonne : 09 70 27 58 53 / 06 64 55 00 09